

REGARDS

sur Aucamville

ZOOM SUR

La sécurité



AUCAMVILLE

sept. / oct.

2023

49

www.ville-aucamville.fr



SUIVEZ
VOTRE **VILLE** SUR
LES **RÉSEAUX**

f @Aucamville

ig @ville_aucamville31

in Ville d'Aucamville (31)



Retrouvez un plan des pistes cyclables à Aucamville



Les missions de la police municipale



L'espace Joséphine Baker ouvre ses portes!

4

#Aucamville31

5

Vie en ville

- > Citoyenneté : Nouveaux en ville ?
- > Jeunesse : le compostage, c'est facile !
- > Portrait : Elio, graine de champion
Le CME devient le CMJ
- > Vie associative : La rentrée d'EnKDanse
- > Culture : l'espace Joséphine Baker ouvre ses portes!
- > Social : la mutuelle communale
- > Environnement : recensement des arbres sur la commune
Roulez propre en Métropole
- > Vie économique : semaine des commerçants
Elles arrivent en ville!
- > Sécurité : police municipale, police nationale, gendarmerie, qui fait quoi?
Stop aux incivilités à Aucamville
Un groupe de travail autour de la sécurité
La participation citoyenne

16

LE ZOOM

La sécurité à aucamville, un enjeu majeur

18

Au service de la ville

La police municipale, au service de votre sécurité

19

À emprunter

La médiathèque vous conseille...

20

L'agenda de la ville

Toutes les animations et manifestations à Aucamville

22-23

État civil

Infos pratiques

Magazine bimestriel d'information municipale diffusé gratuitement
Responsable de la publication : Gérard ANDRÉ • Responsable de la rédaction : Manon Voisembert
Iconographie : Mairie d'Aucamville - Freepik / Istock / Unsplash Marina Izquierdo
Création et réalisation : Ogham - ISO 14 001 - Impression : Messages imprimerie
Mairie d'Aucamville: Place Jean Bazerque - Aucamville/CS 80 213 Aucamville - 31142 Saint Alban Cedex - Tél. 05 62 75 94 94 • Site : www.ville-aucamville.fr
Document imprimé sur papier PEFC, Imprim'Vert - Tirage à 5200 exemplaires



AUCAMVILLE

////////////////////

Cette rubrique est la vôtre,
envoyez-nous vos questions
et l'équipe municipale
vous répondra dans
le prochain numéro !

communication
@ville-aucamville.fr

ÉTAT CIVIL

Je souhaiterais refaire mes papiers d'identité, à qui dois-je m'adresser ? Où dois-je récupérer le formulaire ?

L'État ne transmet plus les formulaires papiers pour la production de papiers d'identité. La pré-demande et la prise de rendez-vous se font entièrement en ligne. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez vous adresser au conseiller numérique de la commune qui vous accompagnera dans vos démarches. Sur rendez-vous au **06 10 89 53 08** ou **conseiller.numerique@ville-aucamville.fr**

> Pour faire votre pré-demande c'est ici :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>



> Pour prendre rendez-vous afin de déposer votre dossier vous pouvez vous rendre sur le site : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr> pour localiser le premier rendez-vous disponible.

Si urgence, se connecter sur le site de Toulouse Métropole dès 8 h afin de voir si des créneaux se sont libérés.

ENVIRONNEMENT

Je mange parfois sur la terrasse du bar-brasserie le soir et le parc est complètement éteint. Ce n'est pas très agréable.

Le parc étant fermé à 21 h l'été, la commune choisit d'éteindre les lumières une fois qu'il est vide afin de faire des économies d'énergie et de ne pas éclairer un parc non-utilisé.

J'ai remarqué que l'herbe sur les espaces naturels était souvent haute sur la commune. Les services techniques vont-ils faire quelque chose ?

La commune a fait le choix de faucher uniquement 2 fois par an afin de privilégier le vivant et la biodiversité. Ainsi le fauchage se fait fin juin et courant octobre.



Une rentrée active dès les premiers jours

Dans la continuité de la fin de l'année scolaire, élus et agents se sont mobilisés durant cet été pour travailler et peaufiner les projets qui vous seront présentés et auxquels nous souhaitons votre participation dans les semaines à venir.

Sur l'action sociale, le conseil d'administration s'est définitivement prononcé sur la mutuelle communale pour une mise en place sur le dernier trimestre 2023. Une réunion d'information vous est proposée le 18 septembre afin de vous informer précisément des garanties et des démarches pour y souscrire. C'est aussi avec un immense plaisir que nous verrons partir nos aînés à la mi-septembre pour une escapade méditerranéenne près de Fréjus.

Concernant le développement durable, nous poursuivons notre politique déjà bien établie depuis le début de ce mandat par la construction du nouveau groupe scolaire. En effet ce nouvel établissement « Rosa Bonheur » est cité en modèle de construction durable. Deux visites de chantier par des institutionnels régionaux et internationaux et des entrepreneurs sont ainsi programmées afin de partager notre avancée du chantier et les technologies utilisées.

Le cœur de ville n'est pas en reste avec l'ouverture de l'Espace « Joséphine Baker », la poursuite du chantier de la résidence « L'Orée du Parc » et l'aménagement de son parvis ainsi que la réalisation du parking et l'urbanisation de la rue Jean Jaurès. Une réunion publique est programmée le 23 septembre afin de vous présenter les différents aspects de ce projet.

Le milieu associatif est aussi en effervescence avec la mise à disposition dès la rentrée de septembre du nouvel espace Joséphine Baker et la préparation du Forum. Les rendez-vous associatifs ne manquent pas avec la traditionnelle fête locale organisée par le comité des fêtes 3A, la semaine des commerçants mise en place par l'association REV et Tout Com'Hers pour la 2^e année consécutive ou encore le World Clean Up Day porté par Ecolubies. La sécurité de tous ces événements est assurée par la police municipale de la commune. Vous pourrez en apprendre plus sur les missions de nos policiers dans les pages de ce numéro.

Cette rentrée est également sous la thématique du rugby ! La coupe du monde commence en septembre et la commune prévoit des activités en lien avec le rugby lors de la semaine des commerçants ou encore au sein des ALAE.

Une belle rentrée à tous les Aucamillois, aux petits comme aux grands et prenons conscience individuellement que la réussite d'un projet comme d'une action est un acte collectif. Chacun est concerné et chacun est un élément du succès.

Gérard André
Maire d'Aucamville

Démocratie participative : la commune a besoin de vous !



Plan vélo

Le 19 novembre prochain aura lieu en salle des mariages une grande réunion pour vous permettre d'exprimer vos besoins concernant le vélo sur Aucamville.

Mais avant ça, nous avons besoin de vous : quelles sont vos habitudes ? Quel est votre moyen de transport principal ? Dites-nous tout dans un questionnaire qui vous prendra moins de 10 minutes. Toutes ces informations nous seront très précieuses pour mieux cerner vos demandes et ainsi créer les pistes de demain. Vous pouvez répondre jusqu'au 18 novembre.

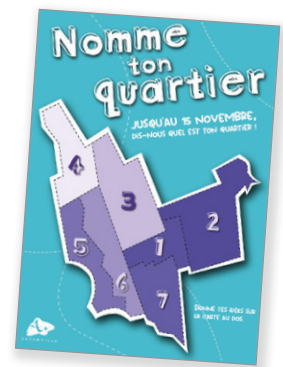
PRENEZ LA PAROLE



Nomme ton quartier

La commune souhaite nommer ou renommer les quartiers afin d'initier des politiques de proximité sur le territoire de la commune. Pour faire cela, nous avons besoin de vous ! Où vivez-vous ? Selon vous, quel serait le nom le plus adapté à votre lieu de vie ? Vous pouvez répondre à cette grande consultation jusqu'au 19 novembre.

PRENEZ LA PAROLE



Jusqu'ici la commune était découpée en trois secteurs : est, nord et ouest. Le conseil municipal vous propose ce découpage en 7 quartiers.



Réunion publique : mutuelle communale

Le lundi 18 septembre, la commune met en place une réunion publique pour vous présenter la mutuelle communale qui a été choisie.

La Mutuelle Just est un acteur de l'économie sociale et solidaire. Son système est basé sur une répartition entre cotisations et prestations. Elle rend donc des comptes uniquement à ses adhérents. Elle est déjà partenaire de plus de 750 communes en France (dont Toulouse) et est très impliquée dans le bien-être de ses adhérents avec de la prévention par l'activité physique et sportive.

Réunion publique : Cœur de ville

Le samedi 23 septembre, venez déambuler avec les élus dans le cœur de ville !

Au départ du parvis de l'espace Joséphine Baker, les élus vous présenteront les réalisations et les projets de la commune. Cette balade matinale vous permettra d'échanger et de partager avec vos élus vos réflexions autour des aménagements actuels et futurs. L'objectif est de favoriser l'échange et de vous donner une vision concrète de ces projets.

Le parcours sera clôturé par un apéritif convivial au sein du nouvel espace Joséphine Baker.



Concertation autour du nouveau collège

La présente concertation s'inscrit dans le cadre du projet de création d'un collège par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne sur la commune d'Aucamville rue des Écoles avec la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme d'Aucamville.



Le saviez-vous ?

Le vendredi sur Instagram, c'est sondage ! Alors venez voter, répondre aux quizz et apprendre de nouvelles choses sur votre commune en story ! À chaque numéro du Regards, vous pouvez voter pour les prochaines couvertures sur Instagram. Pour voter, rendez-vous sur le compte de la ville @ville_aucamville31 et surveillez les stories !

VIE EN VILLE

JEUNESSE : COMPOSER C'EST FACILE ! P. 6

VIE ASSOCIATIVE : LA RENTRÉE, C'EST PARTIE ! P. 8

**SOCIAL : SENIORS, REMPLISSEZ VOTRE BULLETIN
POUR LE COLIS DE NOËL P. 9**

ENVIRONNEMENT : UNE RENTRÉE À VÉLO, C'EST POSSIBLE ! P. 10

**SÉCURITÉ : LES PRÉROGATIVES DE LA POLICE MUNICIPALE
/ INCIVILITÉ, LES AMENDES ENCOURUES P. 13**

CITOYENNETÉ

Nouveaux en ville ? Vous êtes invités à une soirée de rencontres !

La traditionnelle soirée des nouveaux habitants aura lieu le mercredi 4 octobre à 19 h en salle Georges Brassens.

Une occasion parfaite pour faire connaissance, échanger avec les élus et le maire, créer des liens et avec les autres usagers et découvrir les projets de la commune. La soirée débutera sur une présentation du conseil municipal et des chefs de service, puis se poursuivra par une mise en lumière des projets. Enfin, elle se clôturera par un moment de convivialité autour d'un apéritif dînatoire.



LE COMPOSTAGE : C'EST FACILE !

Notions à avoir pour commencer :

- > Le compostage permet de **revaloriser ses déchets alimentaires** et donc de réduire ses déchets ménagers.
- > Le **"vert"** correspond aux matières humides : tonte de gazon, épluchures, reste de repas, fruit et légumes abîmés...
- > Le **"brun"** correspond aux matières sèches : feuilles mortes, brindilles, sciure et copeaux de bois, essuie-tout...

Quelques conseils pratiques de Zoé la fée :

- > Le compost doit être ni trop humide, ni trop sec.
- > On essaie de faire des couches d'épaisseurs égales de vert et de brun
- > On pense à le retourner régulièrement.
- > Il est conseillé de respecter la liste des éléments à mettre ou à éviter, car si le compost sent mauvais c'est qu'il y a un déséquilibre. **Retrouve la liste des éléments à mettre au composteur en fin de magazine !**

Le plus important : chacun fait comme il peut et comme il souhaite !

Entre le composteur de la maison et les pavillons de compostage des écoles il y a des différences, c'est normal. Il faut se dire qu'à la cantine tout est multiplié par le nombre d'élèves présents... Vos enfants peuvent donc avoir des réflexes un peu différents.

À quoi sert le compost ?

Le compostage permet de produire du « compost ». Ce « compost » peut être mis aux pieds des plantes pour les aider à pousser sans produits chimiques !



Une présentation de Zoé la fée est sur notre Instagram et sur Facebook !

Pour commander un composteur :



Tu peux aussi en apprendre plus grâce aux vidéos de la Métropole ici :



Par exemple, les jardins des écoles sont majoritairement fertilisés grâce au compostage.

Où trouver un composteur ?

Toulouse métropole propose aux habitants de s'équiper de composteurs domestiques.

Trois modèles de composteurs en bois sont proposés contre une participation financière :

- > **15 euros** pour le petit modèle de 300 l ou 400 l
- > **25 euros** pour le grand modèle de 600 l.

Attention ! Ces modèles de composteurs se mettent dans un jardin, ils ne peuvent pas être mis sur un balcon d'appartement !

Pour tout contact et renseignements sur le compostage :
compostage@toulouse-metropole.fr
et/ou 0 800 201 440.

Le nom du nouveau groupe scolaire a été choisi : **Rosa Bonheur !**

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont travaillé sur le nom du nouveau groupe scolaire. Chacun d'entre eux a fait des recherches en groupe sur une femme connue dans le monde de l'art et l'a présentée au Bureau Municipal. L'artiste choisie est donc **Rosa Bonheur** : peintre, sculptrice et dessinatrice française du mouvement du naturalisme et du réalisme.

En majorité le CME a mis en premier Rosa Bonheur, pour plusieurs raisons :

- > Sa scolarité, Rosa était une enfant indisciplinée et avait du mal à apprendre à lire. Pour y remédier, sa mère lui a appris à écrire les lettres de l'alphabet en associant chacune d'elles à un dessin d'animal.
- > Son nom ROSA BONHEUR, quoi de plus beau pour une école.
- > Son œuvre avec de magnifiques tableaux exposés dans le monde entier.
- > Sa personnalité, elle a toujours refusé de se marier, afin de rester indépendante et de se dévouer à son art.

PENSE À METTRE SUR TON FRIGO LE PENSE-BÊTE EN FIN DE MAGAZINE !

PORTRAIT

Elio, graine de champion

Elio, jeune aucamvillois de 17 ans, pratique le tumbling depuis l'âge de 10 ans. Cette passion est née alors qu'il pratiquait le hip-hop.

Ce qui l'intéressait ce n'était pas les chorégraphies mais les acrobaties. Qu'à cela ne tienne, sa famille et lui ont cherché une discipline qui correspondait à ses attentes. C'est là qu'ils ont découvert le tumbling.

Ce qu'Elio aime dans ce sport c'est « l'adrénaline avant de se surpasser sur quelques secondes ». C'est d'ailleurs ce qu'il aime également en compétition. Son passage est toujours fixé 2 semaines en avance, cependant, selon les compétiteurs Elio peut adapter sa stratégie et choisir de corser ses acrobaties au dernier moment. Comme il aime le dire : « À vaincre

sans péril, on triomphe sans gloire et je préfère être le plus petit des grands que le plus grand des petits ». En effet, Elio vise l'excellence, même s'il a raté de peu une qualification en championnat du monde, il termine troisième aux championnats de France en catégorie seniors!

Il compte bien retenter sa chance l'année prochaine en repassant les qualifications : 2 compétitions régionales pour une qualification en championnat de France, puis si tout va bien, participation au championnat de France pour se qualifier au championnat du monde.



En dehors du tumbling, Elio est un sportif passionné : « J'adore faire du vélo et quand je devrai arrêter le tumbling, c'est un sport que j'aimerais bien faire en compétition. Je suis également supporter du TFC, je vais à tous les matchs. Je les ai vu gagner la Coupe de France. C'était un moment incroyable ! »

On souhaite à Elio toute la réussite qu'il mérite lors des compétitions qui l'attendent!

LE TUMBLING, KÉSAKO ?

Cette discipline de gymnastique consiste en l'enchaînement rapide de huit acrobaties sur une piste de 25 mètres. Un passage dure seulement 8 secondes. Le tumbling a été présent une seule fois aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 1932.

Le CME devient le Conseil Municipal des Jeunes

Anciennement le Conseil Municipal des Enfants accueillait pour un mandat de 2 ans des aucamvillois du CE2 au CM2.

4 enfants étaient élus par niveau et par écoles soit au total 24 élus. Ils/ elles sont élu(e)s au suffrage direct, tous les enfants de l'école votent dans les mêmes conditions que les adultes (isoliers et urne). Pour être élu, chaque candidat a fait campagne, (affiche, discours...). L'évolution en Conseil Municipal des Jeunes ne change rien au mode de scrutin. En revanche, la tranche d'âge des élus évolue pour intégrer

des collégiens de 6^e et 5^e et donc des enfants plus matures dans leurs propositions et leur implication.

Leurs actions

- Au même titre que les élus adultes, les enfants élus sont les représentants de tous les enfants de la commune.
- Le CME-CMJ est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté et d'entraide. Ils/elles ont un rôle de consultation pour les projets qui les concernent. Par exemple : participation au

projet d'aménagement de la cour du nouveau groupe scolaire, propositions de noms pour le nouveau groupe scolaire, proposition d'un projet de boîte à livres.

- Ils/ elles peuvent aussi être à l'initiative de projet, celui de cette année : création d'un clip de sensibilisation à l'environnement.
- De manière générale leurs actions vont être en lien avec le projet éducatif territorial.
- Avoir un CME ou CMJ est une volonté locale d'impliquer les enfants ou les jeunes dans la vie de la commune en les rendant acteurs.

VIE ASSOCIATIVE

La rentrée d'EnKDanse

Venez découvrir la danse lors de cours d'essais gratuits ! L'association EnKDanse propose une multitude de cours de danse tous niveaux et dès 4 ans.

Dès le lundi 11 septembre, l'association démarrera par « deux semaines de COURS D'ESSAI GRATUITS » aux horaires indiqués sur le planning. Vous pouvez donc vous essayer à tous les cours de danse gratuitement sans pré-inscription.

L'association En K'Danse vous propose une large gamme de cours allant de la danse classique à la danse orientale en passant par le Rock, le West Coast Swing ou le Tango.

Inscriptions

Les inscriptions se feront au Centre A. Savary après les 2 semaines de cours.

Pièces à fournir :

- Paiement de l'année (possibilité d'échelonner sur 9 mois) et la fiche d'inscription complétée (sur place)
- Vous avez la possibilité de régler les cours avec les chèques vacances et les coupons sports.

À noter : L'association est éligible au Pass'Sport Culture de la commune. Pensez-y !

+ d'infos : www.enkdanse.fr / 05 61 70 94 44

(du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00).

Groupe Facebook **EN K DANSE**



> Pour retrouver toutes les activités possibles à la rentrée, consultez l'annuaire des associations en ligne ou à l'accueil de la mairie.

Les inscriptions sont ouvertes pour le judo club Aucamville-Fonbeauzard !

Le Judo Club Aucamville-Fonbeauzard accueille les jeunes de 4 à 13 ans dans des cours d'âges différenciés.

À partir de 14 ans, les pré-ados et les adultes sont reçus dans des cours orientés vers le judo-loisir et préparation à la compétition uniquement pour celles et ceux qui le désirent. Cours spécifiques pour l'accès à la ceinture noire.

+ d'infos :

<http://www.judo-aucamville-fonbeauzard.fr>

jcaucamville-fonbeauzard@orange.fr

Tél. : 05 61 70 83 01 de 18 h à 19 h du lundi au jeudi. L'association est éligible au Pass'Sport Culture de la commune. Pensez-y !

L'espace Joséphine Baker ouvre ses portes !

Dans le cadre du projet Cœur de ville, associé à la volonté de la mairie d'offrir aux associations un espace moderne pour remplacer l'ancien foyer, un nouveau bâtiment a été construit et ouvre en septembre rue Jean Jaurès : l'Espace Joséphine Baker.

2023-2024 sera une année test pour que chaque association intervenant dans ce nouvel

espace puisse se l'approprier et que la mairie puisse, le cas échéant, faire quelques ajustements au regard de la pratique de chacun.

En soi, le nouveau foyer municipal reprend les principales fonctions du précédent avec 3 salles modulables en fonction des besoins et du nombre de personnes. Ces salles, séparées par des cloisons isolantes, peuvent fonctionner de manière autonome les unes des autres, contrairement à l'ancien foyer. L'une des salles servira aux rencontres hebdomadaires du club des aînés tout en pouvant accueillir d'autres manifestations. Les deux autres salles pourront être utilisées pour des activités de gym douce, de réunion ou autres événements avec un mobilier léger pouvant être rangé dans les espaces prévus à cet effet. Enfin, pour quelques rendez-vous importants dans l'année, les trois salles seront mobilisées pour n'en faire qu'une. Le bâtiment est par ailleurs équipé en sonorisation et vidéo-projection et est doté d'accès par badges. Les locaux incluent un bureau et une cuisine mutualisés.

Concernant la conception de l'espace Joséphine Baker, la municipalité a clairement affirmé sa volonté de s'inscrire dans une démarche de qualité environnementale avec un bâtiment très performant sur le plan énergétique. Ainsi, l'installation photovoltaïque sur le toit (120 m²)



permet au bâtiment de produire de l'énergie dont le surplus sera vendu et injecté sur le réseau électrique. La régulation de température de la structure s'appuiera également sur 5 puits géothermiques. Par ce biais, l'énergie contenue dans le sol sera utilisée pour le chauffage et le refroidissement des locaux.

Dans une logique de lutte contre le réchauffement climatique, nous avons donc construit un équipement à faible empreinte carbone (dès l'étape de la construction et sur tout le cycle de vie du bâtiment), en proposant des solutions architecturales et techniques innovantes. Le bâtiment est d'ailleurs labellisé dans ce domaine par « CertiVEA », leader en France pour la certification et la labellisation des bâtiments tertiaires (non résidentiels), des infrastructures et de l'aménagement des territoires.

LE MOT DE L'ÉLU



Une page se tourne avec notre foyer actuel... et c'est un immense plaisir de voir s'ouvrir cette nouvelle page avec ce magnifique espace Joséphine Baker qui va permettre aux associations de se retrouver et pratiquer leurs activités dans des conditions optimales.

Un espace à la pointe des nouvelles technologies, des salles lumineuses au service des Aucamvillois ! En route vers de nouvelles aventures... Belle vie à ce nouvel espace Joséphine Baker ! »

Fabrice Igounet, 2^{ème} adjoint délégué à la culture et à la vie associative associée

SOCIAL

La mutuelle communale

Aujourd'hui, à Aucamville comme ailleurs en France, il est important de prendre conscience d'un défi commun : de plus en plus de nos concitoyens cherchent des solutions pour faciliter l'accès aux soins et réduire les dépenses liées à leur remboursement.

Pour faire face à de plus en plus de renoncements aux soins, la municipalité d'Aucamville a pris l'initiative d'instaurer une mutuelle communale : "Just" accessible à l'ensemble de ses résidents. Ainsi, la mutuelle choisie permet :

- > D'accéder plus facilement à des soins de qualité.
- > De bénéficier de tarifs avantageux en termes de cotisations par rapport à un contrat classique.
- > De pouvoir compter sur plusieurs avantages tels que le remboursement de la licence

sportive à hauteur de 40 € pour chaque ayants droit, d'un accès gratuit à la téléconsultation médicale, de l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant de les accompagner au quotidien et de bénéficier d'une couverture adaptée.

Depuis toujours la santé publique est l'un des enjeux majeurs de notre société. **C'est dans cette dynamique que la ville s'engage dès maintenant et pour les années à venir, à faciliter l'accès à la protection santé de ses habitants.**

Distribution du colis des aînés et inscription au goûter des aînés

Comme chaque année, la commune offre un colis gourmand et organise un moment de convivialité pour les aînés. Le goûter des aînés aura lieu le samedi 16 décembre salle Georges Brassens et la distribution des colis se fera du 19 au 2 décembre à l'accueil de la mairie.

Pour récupérer ce colis et vous inscrire au goûter, deux règles :

- > Être âgé de 67 ans et plus
- > Retourner à l'accueil de la mairie le coupon présent dans le magazine avant le vendredi 24 novembre.

Un colis par personne est délivré lors de cette distribution, soit deux pour un couple (à condition d'avoir deux inscriptions - bulletin dans le journal).

ENVIRONNEMENT

Recensement des arbres sur la commune

L'objectif du recensement

La commune fait l'inventaire des arbres, espaces verts et espaces non-bâties remarquables et intéressants pour créer des continuités écologiques dans la commune. Pourquoi ? Afin de les classer au PLUiH de Toulouse Métropole et de les mettre en lien avec la trame verte et bleue de la Métropole.

L'ajout au PLUiH permet de protéger les arbres et espaces recensés. Il y est aussi demandé un taux minimum d'espace de pleine terre pour chaque terrain pour encourager la présence d'espaces verts.

Quelle méthodologie ?

L'agent chargé de cette mission repère dans un premier temps les espaces sur internet via Google Maps, Géoportail ou encore Streetview. De ce repérage, il crée une carte qu'il va affiner ensuite via une visite sur le terrain. Cette dernière lui permet également de faire un état des lieux plus précis (l'espace existe-t-il encore ? la verdure présente est-elle en bon état ?). La carte, après actualisation, est présentée aux élus et aux agents en charge de l'urbanisme et des espaces verts. Une fois finalisée, les sujets présents dans l'espace vert sont répertoriés dans un fichier Excel et dans un fichier Word contenant des photos et des informations sur leur état et leur essence.

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Chaque citoyen devrait être en mesure de voir au moins 3 arbres (de taille décente) depuis son lieu de résidence ; que l'indice de canopée (la couverture du feuillage des arbres) devrait être de 30 % dans chaque quartier ; et que tous les résidents devraient habiter à 300 mètres ou moins d'un parc d'une superficie minimale de 1 hectare. » Règle empirique pour la foresterie urbaine et le verdissement urbain.

LE MOT DES ÉLUES



"Le but de leur intégration au PLUiH est de préserver l'environnement.

En effet, relier les différents espaces verts et non-bâties entre eux permet la préservation du vivant, en ouvrant des « voies de circulation » pour les espèces entre ces lieux. Il y a également un autre objectif : améliorer la qualité de vie des habitants. Voir un carré de verdure à travers sa fenêtre est toujours plus agréable que du béton à perte de vue. Avec le changement climatique, les espaces de verdure créent également des îlots de fraîcheur plus que nécessaires."

Véronique Fabregas, 7^e adjointe à la transition écologique

"Il apparaît de plus en plus évident, au regard des enjeux climatiques auxquels nous serons confrontés, que les arbres, les forêts urbaines vont jouer un rôle clé dans la résilience des villes.

Et c'est dès maintenant qu'il faut agir. Car, ne l'oublions pas : les arbres à l'ombre desquels nous aimons nous prélasser ont souvent été plantés par les générations qui nous ont précédées. Nous le devons plus que jamais à nos enfants, à nos jeunes."

Roseline Armengaud, 1^{ère} adjointe à l'urbanisme et à l'aménagement urbain



LE SAVIEZ-VOUS ?

> Qu'est-ce que la trame verte et bleue ?

La trame verte et bleue est un outil qui sert à protéger les espaces verts et aquatiques (rivière, lac...). À Aucamville elle se trouve entre le Canal latéral de la Garonne et l'Hers.

> Qu'est-ce que l'essence d'une plante ou d'un arbre ?

Il s'agit de son nom scientifique avec le genre et l'espèce de l'arbre et de son nom français.

World clean up day, 2^e édition !

Forte de son succès de l'an passé, la commune renouvelle sa participation à cet événement d'envergure mondiale le samedi 16 septembre.

L'an passé, ce n'est pas moins de 34,5 kg de verres, 7 800 mégots ou encore 13 kg de palettes qui ont été ramassés par les 50 bénévoles, le tout pour un total de 53 kg de déchets et plus de 5 m³ d'encombrants.

L'association Ecolubies, qui pilote le projet, vous donne rendez-vous place Jean Bazerque pour démarrer le parcours. Il vous sera rappelé les consignes de tri et de sécurité. Le circuit se terminera au lac Claude Cornac où les déchets ramassés seront pesés.

Inscription recommandée :

> voir page 20.

ENVIRONNEMENT

Roulez propre en Métropole

Depuis trois ans, Toulouse Métropole propose diverses aides afin de se tourner vers des transports **plus propres et plus doux.**

La Métropole à vélo

Avec le développement du Réseau Express Vélo, se déplacer à vélo sur la Métropole est une réalité qui prend de plus en plus forme.

Ainsi voici un guide des primes et aides auxquelles vous avez accès pour l'acquisition ou la location d'un vélo qu'il soit électrique ou non.

Aides de la Métropole

Qui peut en bénéficier ?

- > Les particuliers dont l'adresse principale se situe sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole et dont le revenu fiscal est en dessous du seuil de 35052 € par part.
- > Les entreprises et les associations de moins de 250 salariés, domiciliées et ayant leur activité sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole.

Quels sont les vélos concernés ?

Pour l'aide à l'achat :

- > un vélo classique ou pliable neuf ou d'occasion
- > un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion, ou transformation d'un vélo classique en vélo à assistance électrique (homologation à fournir)
- > un vélo cargo/triporteur/remorque neuf ou d'occasion, avec ou sans assistance électrique

Pour l'aide à la location longue durée :

- > un vélo classique pour les particuliers
- > les vélos cargo/triporteur/remorque avec ou sans assistance électrique pour les professionnels

Sous quelles conditions ?

Les aides sont attribuées sous conditions de ressources.

Pour les particuliers :

RFR/Part	Location longue durée vélo classique	Achat vélo classique ou pliable neuf ou d'occasion	Achat VAE neuf ou d'occasion ou transformation vélo en VAE	Achat vélo cargo sans assistance électrique neuf ou d'occasion	Achat vélo cargo avec assistance électrique neuf ou d'occasion
Entre 0 et 18 800€	40€	100€	250€	400€	600€
Entre 18 801 et 35 052 €	/	/	200€	350€	500€

Pour les professionnels :

Rendez-vous sur le site de Toulouse Métropole, de nombreuses aides sont disponibles : <https://metropole.toulouse.fr/demarches/demander-la-prime-velo>

Faire votre demande d'aide ici :

<https://demarches-tm.eservices.toulouse-metropole.fr/deplacements/prime-velo/>

Les autres aides

Ces aides sont cumulables avec l'aide de la Métropole :

- > Le Bonus Vélo à Assistance Électrique de l'État : son montant est identique à celui de l'aide de la collectivité dans la limite de 200 €.
- > L'Eco-chèque Mobilité - Achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) de la Région Occitanie subventionne l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf pour les particuliers sous condition de ressource jusqu'à 200 €.
- > L'Eco-Chèque Mobilités - Bonus Forfait Mobilités Durables de la Région Occitanie permet aux salariés bénéficiant du Forfait Mobilités Durables au sein de leur entreprise de profiter d'un bonus pour l'achat d'un vélo classique ou VAE. Le montant de ce bonus est plafonné en fonction du prix d'achat et des revenus du bénéficiaire. Son montant maximum est de 400 €.

Attention : ces 2 dernières aides ne peuvent se cumuler entre elles.



La Métropole en voiture

De nombreuses aides existent pour vous aider à changer de véhicule.

L'aide de la Métropole

Qui peut en bénéficier ?

- > Les particuliers dont l'adresse principale se situe sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole et dont le revenu fiscal est en dessous du seuil de 35052 € par part.
- > Les entreprises et les associations de moins de 250 salariés, domiciliées et ayant leur activité sur l'une des 37 communes de Toulouse Métropole.

+ d'infos sur les critères pour en bénéficier :

<https://metropole.toulouse.fr/demarches/demander-la-prime-vehicule-propre>

Sous quelles conditions ?

Les aides sont attribuées sous conditions de ressources.

NOUVEAU

La commune d'Aucamville va bénéficier de station vélo Toulouse !

À l'horizon 2025, la commune va accueillir **des stations vélo Toulouse !** La commune étudie également l'installation de nouveaux racks à vélo pour permettre aux habitants de stationner leur vélo durant leurs trajets quotidiens sur la commune. Faites-nous remonter vos besoins.

RAPPEL : Qu'est-ce que la Zone à Faible Émission (ZFE) ? Une ZFE est une zone géographique dans laquelle les véhicules motorisés les plus polluants ne sont pas autorisés à circuler. Les véhicules sont autorisés en fonction de leur vignette Crit'air. Grâce à ce projet, la qualité de l'air s'est améliorée, permettant la suspension de l'interdiction des voitures Crit'Air 3 au 1^{er} janvier 2024.

Pistes cyclables à Aucamville



Les droits et devoirs du cycliste

- Circuler sur aire piétonne à l'allure du pas : 6 km/h maximum.
- Circuler sur voie verte en adaptant sa vitesse selon la fréquentation des piétons.
- Dépasser un piéton en se signalant en amont s'il le faut et en s'écartant suffisamment pour ne pas le gêner ou éviter tout mouvement du piéton.

Les règles de bonne conduite

- Ne pas stationner son vélo en dehors des emplacements prévus à cet effet
- Respecter le code de la route commun à tous les véhicules qui circulent sur la chaussée.
- Ne pas circuler sur les trottoirs (sauf enfant de moins de 8 ans).
- Ne pas rouler trop près des voitures en stationnement (risque du "coup de la portière").

- Réseau vert (piétons+ VTT+ VTC)
- Piste cyclable, voie verte ou mixte (partagée avec les piétons)
- Bande cyclable ou couloir de bus ouvert aux vélos
- Itinéraire cyclable conseillé (pas d'aménagement cyclable)

- Autoroutes
- Rues, chemins et avenues
- Parc d'activités
- Hydrographie
- Espaces verts
- Limites communales
- Cimetière



AUCAMVILLE



VIE ÉCONOMIQUE

Semaine des commerçants du 8 au 16 septembre 2023

Le Rugby est à l'honneur !

Forte de son succès en 2022, la semaine des commerçants revient pour une seconde édition !

Placée sous le thème du rugby à l'occasion de la coupe du monde, vous aurez la possibilité de jouer pour gagner des places pour un des matchs ayant lieu à Toulouse ! Comme on ne change pas une équipe qui gagne, le principe reste le même :

- > 1. Flashez le code sur l'affiche de la semaine des commerçants dans les commerces participants.
- > 2. Accédez aux questions.
- > 3. Répondez juste!
- > 1 bonne réponse dans un commerce = une chance de gagner à la tombola, 2 bonnes réponses dans 2 commerces = Deux chances de gagner... etc.

Plus vous visitez de commerces et plus vous avez de chances de gagner !

Les généreux commerçants de la commune proposeront de nombreux lots en plus des places de rugby : bons d'achats, lunettes de soleil, repas et avantages... Enfin, nouveauté de cette année : une super tombola sera organisée le dimanche 17 septembre au matin, lors du marché vous permettant de peut-être gagner une console de jeux ! Des animations seront mises en place à cette occasion pour les enfants... et les adultes !

> Notez la date dans vos agendas et préparez-vous à chasser les affiches pour multiplier vos chances de succès !

Elles arrivent en ville !

Portrait Happystolair

Camille et Anna ont lancé Happystolair récemment et elles se sont implantées à Aucamville pour proposer un concept innovant et original. Que ce soit pour un abonnement d'un, trois, six mois ou un an (que l'on peut offrir ou s'offrir), elles vous envoient 3 courriers par mois selon votre personnalité, la saisonnalité et plein d'autres éléments.



Tout ceci est né de leur expérience passée en tant que professeures (un métier qu'elles exercent encore). Mais attention, vous ne recevez pas trois simples cartes postales tous les mois. C'est bien plus que ça ! Chaque mois, ce sont des objets, des recettes, des petits jeux qui vont « faire pétiller votre quotidien », comme elles aiment à le dire. Découvrez leur portrait et toutes les infos utiles sur les réseaux sociaux de la ville ou le site internet.

Site : happystolair.com
Facebook / Instagram :
[@happystolair](https://www.facebook.com/happystolair)

Portrait Strat&Gest

Ingrid Baltzer est la gérante de Strat&Gest, basée à Aucamville. Elle est conseillère en gestion et pilotage d'entreprises. Sa mission est d'accompagner, au quotidien, les dirigeantes et dirigeants de TPE/PME sur le terrain en leur partageant son expertise depuis le contrôle de gestion jusqu'au pilotage de leurs performances financière et opérationnelle.



Son crédo : « Bien piloter, c'est toujours avoir le regard tourné vers l'avenir ! ». Elle fait partie d'un réseau, Evoludis, qui s'est spécialisé dans ce domaine de conseil en gestion et pilotage. Cette démarche permet ainsi à ses clients d'avoir une meilleure maîtrise de leurs objectifs et de leur rentabilité. Découvrez son portrait et toutes les infos utiles sur les réseaux sociaux de la ville ou le site internet.

Contact : 06 63 76 99 18

SÉCURITÉ

Police municipale, Police nationale, Gendarmerie, qui fait quoi ?

Depuis 2009, la Gendarmerie nationale est sous la tutelle du ministère de l'Intérieur.

Cependant, leurs membres n'ont pas le même statut : les policiers sont des civils ; les gendarmes, quant à eux, font partie des forces armées et ont le statut de militaires.

La Gendarmerie nationale couvre 95 % du territoire, soit l'ensemble du pays, à l'exception des zones urbaines dans lesquelles intervient la Police nationale.











La Police nationale est une force de sécurité publique dirigée par le ministère de l'Intérieur. Elle a pour mission de maintenir l'ordre public, de lutter contre la criminalité et de garantir la sécurité des citoyens sur le territoire national.



La Police municipale, elle, est une force de police locale sous la responsabilité des maires et des présidents d'intercommunalité. Les missions de la police municipale sont généralement axées sur la prévention et la sécurité de proximité. La Police municipale est principalement en charge de la sécurité des citoyens au niveau local.

Attributions de la police municipale

La Police municipale ne dispose pas des mêmes attributions que la Police nationale ou la Gendarmerie. Ses prérogatives sont plus limitées. Cela est essentiellement dû à ses missions de sécurité de proximité. La Police municipale veille au bon ordre, à la tranquillité, à la sécurité et à la salubrité publiques sur le territoire communal. Complémentaire des forces de maintien de l'ordre, la Police municipale s'inscrit dans une tradition de proximité, à vocation avant tout préventive et dissuasive à travers trois missions principales : lutte contre la délinquance et l'incivilité, ilotage dans les quartiers et à proximité des commerces, dialogue et prévention auprès de la population.

	La Police municipale peut	La Police municipale ne peut pas
 Procéder à des contrôles d'identité		X
 Recueil d'identité	✓ (si infraction constatée)	
 Relever des contraventions	✓ (uniquement dans les cas où les Agents de Police Judiciaire Adjoint sont habilités)	
 Relever infractions au Code de la route	✓	
 Procéder à des actes d'enquête		X
 Être armé	✓	
 Constater par procès-verbaux, les contraventions aux arrêtés municipaux	✓	
 Procéder à une palpation de sécurité	✓	
 Constater des infractions relatives à l'intégrité physique des personnes		X
 Procéder à du maintien de l'ordre		X



SÉCURITÉ

Stop aux incivilités à Aucamville

Qu'est-ce qu'une incivilité ?

Une incivilité est un manquement aux règles du comportement en société (sauté, agressivité...). Plus largement, c'est une action qui vient perturber le vivre ensemble. La loi française sanctionne les incivilités afin de garantir la salubrité des rues ou la sécurité des usagers par exemple.

La Police municipale a pour mission de constater les infractions. Elle a également un rôle de pédagogie auprès des publics afin d'expliquer les raisons de ces interdictions et de ses sanctions.

Quelques incivilités récurrentes sur la commune et leurs sanctions :

Incivilités	Texte légal	Contravention
Occupation du domaine public routier Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Sans autorisation préalable, avoir exécuté un travail sur le domaine public routier • En l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier 	Art R 116-2 du Code de la Voirie Routière	1500 €
Dépôt, abandon, déversement en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente. Exemples : déjections canines, dépôts sauvages d'ordures et encombrants.	Art R 634-2 du Code Pénal	750 €
Uriner sur la voie publique	Art R 634-2 du Code Pénal	135 €
Tapages (Injurieux ou nocturnes)	Art R 623-2 du Code Pénal	68 € forfaitaire c'est-à-dire verbalisée immédiatement
Non-respect du Règlement Sanitaire Départemental de la Haute Garonne	Art 165 Règlement Sanitaire Départemental de la Haute Garonne	450 €
Non-respect d'un arrêté <ul style="list-style-type: none"> • Consommation alcool sur la voie publique / Arrêté ADM 203.2021 en date du 24 août 2021 • Stationnement sur espaces verts / Arrêté PM 120.2023 en date du 02 juin 2023 • Propreté de l'espace public sur la commune d'Aucamville / Arrêté PM 197.2022 en date du 26 juillet 2022 	ART R 610.5 du Code Pénal	150 €

SÉCURITÉ

Un groupe de travail autour de la sécurité

Suite au constat d'une ville changeante, la commune a fait le choix de créer un groupe de travail autour de la sécurité.

Depuis quelques années, il a été constaté une augmentation de la population sur la commune de par la livraison de nouvelles résidences et de la proximité avec la commune de Toulouse au niveau de la route de Fronton, axe principal de la commune.

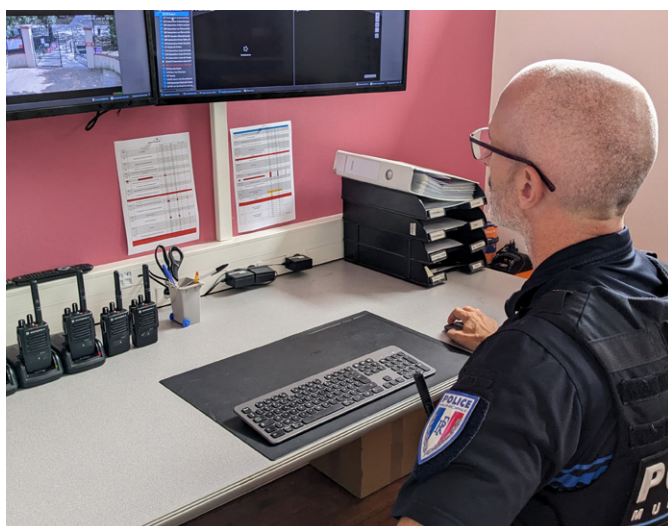
La commune d'Aucamville qui comptait 5000 habitants il y a quelques années se rapproche de la barre symbolique des 10 000 habitants. Elle est passée du village proche de Toulouse à une ville périurbaine de 1^{ère} couronne Toulousaine.

Cette augmentation de la population entraîne un sentiment d'insécurité sur cet axe qui a été maintes fois signalé par les administrés de façon officielle par l'envoi de courriers et méls mais également de façon officieuse. La commune est également confrontée au succès de ses commerces qui utilisent des plates-formes de livraisons dont les livreurs sont souvent non en règle et polluent visuellement notre environnement.

La population rencontre de nouvelles problématiques et notamment le soir et le week-end sur des rassemblements créant un sentiment d'insécurité réel sur la route de Fronton qui s'accompagne d'incivilités.

En 2022 et 2023 les horaires estivaux de la Police municipale ont été décalés de 09 h à 22 h afin de rassurer la population. Mesure qui a été appréciée des administrés et notamment sur la sécurisation au niveau de la route de Fronton.

Fin 2022, suite à cette analyse un groupe de travail a été créé. Il est composé de monsieur le Maire, d'élus du Conseil municipal, de la Direction générale et d'agents de la Police municipale afin de travailler sur l'évolution de la politique de sécurité de la ville et l'action future de la Police municipale, en lien avec la Gendarmerie, les référents citoyens, les bailleurs sociaux et les représentants d'association de commerçants.



La participation citoyenne : s'impliquer dans la sécurité de son voisinage

La participation citoyenne, késako ?

C'est un dispositif encadré par la Gendarmerie sous convention avec la Préfecture de la Haute Garonne. Il vise au rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population.

À Aucamville, le dispositif de participation citoyenne a été mis en place sur la commune en 2018. Il est actuellement composé de sept référents de quartier.

La recherche du renseignement est essentielle et primordiale. Un partenariat entre la Gendarmerie nationale et la Police municipale par l'intermédiaire des citoyens désignés comme référents locaux apporte un moyen d'action supplémentaire.

Le dispositif a pour objectifs de :

- > Faire baisser le nombre des cambriolages sur les secteurs définis;
- > Rassurer la population et lutter contre le sentiment d'insécurité;

- > Améliorer la réactivité des forces de sécurité contre les phénomènes de délinquance;
- > Mettre en échec les personnes mal intentionnées;
- > Sensibiliser les habitants dans la vie de leur ville.

Ce dispositif a également pour but de renforcer le lien social entre les administrés, de combattre l'individualisme et de permettre l'entraide et le soutien aux personnes vulnérables. Ce sont des points essentiels du vivre ensemble.

ON A BESOIN DE VOUS !

La commune aimerait recruter de nouveaux référents pour étendre son réseau.
+ d'infos : police.municipale@ville-aucamville.fr / 06 71 83 53 00

IMPORTANT

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

La sécurité à Aucamville, un enjeu majeur

Depuis 2014, la commune s'est dotée de caméras de surveillance. Leur nombre n'a fait qu'augmenter en 9 ans, pour atteindre 86 caméras pour 96 vues en 2023.

Seuls les agents habilités par le maire, et préalablement déclarés à la Préfecture, peuvent consulter ces vidéos. L'extraction est uniquement autorisée sur réquisition judiciaire par la Gendarmerie ou la Police nationale. En 2022, nous dénombrons 66 réquisitions par la Gendarmerie et la Police nationale, chiffre en forte hausse dû à l'augmentation du nombre de caméras. Les réquisitions servent de preuves lors des enquêtes judiciaires.



ATTEINTE AUX PERSONNES* LÉGÈRE AUGMENTATION

*COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES CRIMINELS ET CORRECTIONNELS NON-SUIVI DE MORT, MENACES ET CHANTAGES

40 fait constatés en 2022
contre **36** en 2021.

> **Analyse** : ce chiffre est en augmentation également par rapport à 2020. Cette augmentation peut être mise en parallèle avec la fin des mesures de confinements et de couvre-feux.



SUR LA COMMUNE, LE TAUX DE CRIMINALITÉ EST EN DIMINUTION

passant de **4,7%** en 2021
à **4,2%** en 2022,
soit **411** faits constatés en 2021
contre **378** en 2022.



VOLS* EN DIMINUTION

*SIMPLES CONTRE LES PARTICULIERS
DANS LES LIEUX PUBLICS

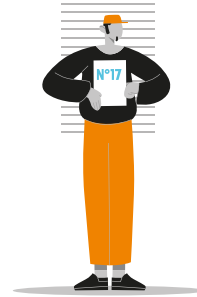
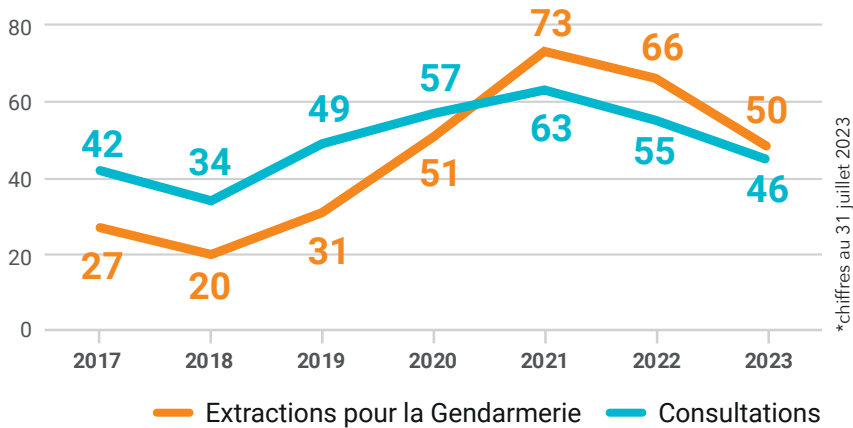
57 fait constatés en 2022
contre **60** en 2021.

> **Analyse** : ce chiffre est en forte diminution depuis 2020 où **71** faits ont été constatés. Ici la vidéosurveillance et les 10 caméras installés en 2021 semble avoir eu un effet dissuasif.



/ Zoom /

EXTRACTIONS ET CONSULTATIONS DE LA VIDEOSURVEILLANCE*



CAMBRIOLAGES EN FORTE DIMINUTION

- Au total **36** fait constatés en 2022 contre **57** en 2021.
- Forte diminution chez les particuliers : **27** faits constatés en 2022 contre **35** en 2021.
- Forte diminution pour les locaux d'activités professionnelles : **6** faits en 2022 contre **16** en 2021.

> **Analyse** : ces chiffres sont encourageants et montrent un réel impact de la vidéo surveillance comme méthode de dissuasion.



DÉLINQUANCE LIÉE À L'AUTOMOBILE LÉGÈRE AUGMENTATION

Au total **103** fait constatés en 2022 contre **94** en 2021.

> **Analyse** : il est cependant à noter une diminution globale depuis 2020 où 116 infractions avait été constatées, des chiffres encourageants qui montrent l'intérêt de la vidéosurveillance dans ce domaine.

À NOTER

Le système de vidéosurveillance ne couvre que les espaces publics, en aucun cas les bâtiments privés, leurs intérieurs ou leurs accès. De plus, le visionnage des images ne peut être fait que par la Police municipale sur réquisition de la Gendarmerie. Il est donc important de poser une main courante ou de porter plainte dans les 15 jours afin de garder une trace de l'incident.

La Police municipale, au service de votre sécurité

La Police municipale est partie prenante de votre quotidien. Sous l'autorité du Maire, elle a pour mission, d'assurer le bon ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique.

Ses 6 agents interviennent chaque jour autour de la sécurité publique: la prévention et la proximité, l'éducation, la répression et la sécurité. Ils ont deux types de missions : la police administrative et la police judiciaire.

> Les missions de police administrative :

- Bon ordre (troubles de voie publique, surveillance des lieux de rassemblements, foires, manifestation...);
- De sûreté (prévention des actes délinquants, vols, dégradations...);
- De sécurité (prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, stationnement, zone bleue, dépôts sur le domaine public, divagations d'animaux...);
- De salubrité (dépôts sauvages, nettoyage des terrains...);
- De tranquillité publique (nuisances sonores).

DANS VOTRE QUOTIDIEN :

la Police municipale est présente à la sortie des écoles, sur les événements de la commune, intervient en cas de problèmes d'encombrants ou lors d'accidents sur la voie publique, fait de la pédagogie auprès des écoles comme le permis vélo, recueille les objets trouvés...



> Les missions de police judiciaire :

- Elle vise à réprimer les atteintes à l'ordre public.
- L'article 21 du Code de Procédure Pénale prévoit que les policiers municipaux ont la qualité d'agent de police judiciaire adjoint et agissent sous l'autorité d'un officier de police judiciaire et du procureur de la République.
- Cependant, les Policiers municipaux n'effectuent pas d'enquêtes judiciaires et ne prennent pas de plaintes.
- Les Policiers municipaux sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés. Ils constatent

également par procès-verbaux les contraventions aux dispositions du Code de la route ainsi que des contraventions prévues au Code pénal, dès lors qu'elles ne nécessitent pas de leur part d'actes d'enquêtes (à l'exclusion de celles réprimant des atteintes à l'intégrité des personnes).

Depuis 2020, la Police municipale de la commune est armée. Cet armement va de pair avec un entraînement rigoureux des agents en termes de sécurité.

Le poste de Police municipale travaille sur une plage horaire de 08 heures à 20 heures et de 09 heures à 22 heures sur la période estivale.

DANS VOTRE QUOTIDIEN :

la Police municipale fait respecter les zones bleues, constate les infractions (exemple ivresse sur la voie publique), gère la vidéo-protection, fait le lien avec la Gendarmerie...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les arrêtés municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune. Pour les consulter : ville-aucamville.fr



ZOOM SUR LES ROMANS DE MICHÈLE PEDINIELLI

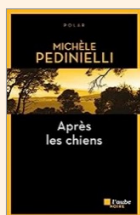
que nous recevrons dans le cadre de Toulouse Polars du Sud, jeudi 5 octobre à 18h30.



Boccanera, 2018

À Nice, Ghjulia Boccanera, dite Diou, est une quinquagénaire insomniaque qui vit en colocation et exerce l'activité de détective privée. Un homme la

charge de trouver l'assassin de son ami avant d'être lui-même tué. Diou mène une périlleuse enquête à travers la ville.



Après les chiens, 2019

Au printemps 2017, Ghjulia Boccanera recherche l'identité d'un jeune Erythréen dont elle a découvert le corps sans vie à Nice. Cette

enquête la mène sur la route des réfugiés fuyant la terreur de leur pays. À l'automne 1943, un jeune garçon fait passer en Italie des Juifs traqués par les nazis. Ces deux histoires se répondent, évoquant les risques du passage d'une frontière pour sauver sa vie.



La patience de l'immortelle, 2021

A reçu le prix France Bleu du polar-Toulouse Polars du Sud 2021 et le Prix spécial du jury de l'Évêché 2022.

La détective privée Diou

Boccanera se rend en Corse-du-Sud afin d'enquêter sur l'assassinat de Letizia Paoli, la nièce de son ancien compagnon, Jo Santucci. L'affaire est particulièrement éprouvante car Diou fait face au décès brutal d'une jeune femme qu'elle a vu grandir ainsi qu'aux retrouvailles avec une famille qui lui a été proche dans le passé.



Sans collier, 2023

L'enquête de la détective privée Diou Boccanera sur les traces d'un ouvrier de chantier disparu à Nice la mène dans une Italie confrontée à son passé

et à sa mémoire : mouvements révolutionnaires des années 1970, bandes organisées aux idéaux fascistes, crimes non résolus, etc. Ce voyage lui permet aussi de se confronter à ses propres souvenirs et à ce qu'elle a gardé de chacune de ses enquêtes.

COUP DE CŒUR DES LECTEURS

L'art de perdre
d'Alice Zeniter



"J'ai adoré ce livre parce qu'en retraçant la vie d'une famille sur plusieurs générations, il aborde l'histoire franco-algérienne des années 30 à nos jours. Après l'avoir commencé, je ne l'ai plus lâché. Je recommande ce livre à 100%."

Nadine Matton

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Jeudi 5 octobre à 18h30

Toulouse Polars du Sud, rencontre avec Michèle Pedinielli suivie d'un ciné débat (carte blanche à l'autrice) autour de *Libre* de Michel Toesca au cinéma Jean Marais.

JEUNESSE : COUP DE CŒUR POUR LA COLLECTION BOOMERANG DES ÉDITIONS LE ROUERGUE

Ce sont de romans très courts qui se lisent recto verso ; deux romans édités tête-bêche qui font écho l'un à l'autre et qu'on lit dans l'ordre qu'on souhaite. Idéal pour donner l'envie de lire...



Chat par-ci / Chat par-là de Stéphane Servant

À partir de 7 ans. Une vieille dame qui a la jambe dans le plâtre, échange des messages

avec un inconnu du quartier, par l'intermédiaire d'un chat errant.



Par la forêt / Par le lac d'Alex Cousseau

À partir de 9 ans. À la fin de l'hiver, un jeune Indien souhaite marcher jusqu'au sommet de la

colline aux lézards. Pour y accéder, il doit choisir entre deux chemins, soit par la forêt soit par le lac. Deux itinéraires pour deux aventures où la nature et les animaux lui réservent des surprises.



Nouveau !

Une boîte de retours devant la Médiathèque vous permet de rendre vos livres quand la médiathèque est fermée.

EXPOSITION

« Vive l'eau »
(prêtée par la médiathèque départementale)
Médiathèque Luciano Sandron

Du 17 octobre au 22 décembre

Cette exposition pédagogique traite de l'exploitation actuelle de l'eau dans le monde et cherche ainsi à sensibiliser les citoyens sur l'importance de sa bonne gestion.

LECTURES À CROQUER

Sur le thème du « Loup fais-moi peur ou rire ! » (3 - 8 ans)

Samedi 21 octobre à 15 h ou 16 h
Médiathèque Luciano Sandron



Réservations : 05 62 75 44 98

/ mediatheque@ville-aucamville.fr

FÊTE LOCALE

Du 8 au 10 septembre

Place Jean Bazerque

Organisée par le Comité des Fêtes 3A d'Aucamville et la ville, la Fête locale 2023 égayera Aucamville durant 3 jours.

Les bénévoles vous donnent rendez-vous du vendredi 8 au dimanche 10 septembre place Jean Bazerque pour un week-end de folie... Au programme: fête foraine, musique, danse, retransmission du match France/Nouvelle-Zélande et manèges! Buvette sur place.

- Entrée gratuite.

SEMAINE DES COMMERÇANTS

Du 8 au 16 septembre 2023

Vos commerçants vous préparent de nombreuses surprises pour une tombola mémorable!

- Remise des prix le 17 septembre.
- + d'infos page 12

COURSE CARITATIVE REV

Dimanche 10 septembre

2^e édition pour cette course organisée par l'association REV au profit de l'association « Unis pour Lenny ». + d'infos:



WORLD CLEAN UP DAY

Samedi 16 septembre

Rendez-vous à partir de 9h
Place Jean Bazerque



Venez contribuer à cette grande journée de sensibilisation à la propreté! Forte de son succès de l'an passé, la commune renouvelle sa participation à cet événement d'envergure mondiale.

- **Inscription recommandée:**
Sur le site internet de la commune, via le formulaire dédié avant le 31 août.
Auprès de l'association Ecolubies
- **Important:**
Pensez à venir avec une tenue adaptée: botte ou chaussure fermée, gilet jaune et gants, vêtements que vous n'avez pas peur de salir. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 18 septembre - 18 h 30

Espace Joséphine Baker

Mutuelle communale Just

CINÉ-DÉBAT

Vendredi 22 septembre à 20h30

« **Sages femmes** » de Léa Fehner en sa présence.

Louise et Sofia, deux jeunes sages-femmes passionnées, rejoignent leur premier poste dans une maternité publique. Mais à peine débarquées, les deux amies se heurtent aux cadences folles d'un service au bord de l'explosion. Entre euphorie des naissances et angoisse de mal faire, des vocations s'abîment, d'autres se renforcent. Leur amitié saura-t-elle résister à pareille tempête?

RÉUNION PUBLIQUE

Samedi 23 septembre - 10h30 à 13h

Espace Joséphine Baker

Cœur de ville

CINÉ-DÉBAT

Vendredi 29 septembre à 20h30

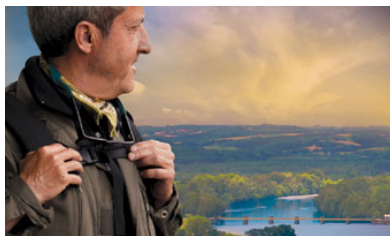
Cinéma Jean Marais

Demain, quelle relation à l'eau, ressource indispensable à la vie.

« **Quand la Garonne aura soif** » de Thierry Gentet - Durée: 52 min

Le film suit le parcours de Mathieu Gimenez, depuis la source de la Garonne, jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Il explore des paysages sauvages qui invitent à une réalité très contemporaine: celle de l'action humaine, du réchauffement climatique, et des nuages s'accumulant sur le grand fleuve.

La projection sera suivie d'un échange avec Sylvain Doublet (Agronome, responsable de la prospective et des bioressources à Solagro) et un représentant du Département de la Haute-Garonne.



> Soirée organisée par la mairie (développement durable) en partenariat avec l'association Nord Envie et en lien avec l'exposition « Vive l'eau » présentée à la médiathèque du 17 octobre au 22 décembre.

- Tarifs habituels

NOUVEAUX HABITANTS

Mercredi 4 octobre à 19 h

Salle Georges Brassens

Nouveau sur la commune? Venez rencontrer vos élus autour d'un moment convivial.

> <https://www.ville-aucamville.fr/agenda/vie-en-ville-accueil-des-nouveaux-habitants/>



FESTIVAL TOULOUSE POLARS DU SUD

Jeudi 5 octobre à 18 h 30

Médiathèque Luciano Sandron

> **Rencontre avec l'autrice Michèle Pédinielli**



La romancière niçoise revendique des influences multiples, issues de plusieurs origines du polar mais toujours ancrées dans un contexte social, politique ou historique.

> Une séance de dédicaces sera organisée à la fin de la rencontre avec la librairie de la Renaissance. Réservation conseillée: mediatheque@ville-aucamville.fr

- Gratuit

> **Ciné-Débat : carte blanche à Michèle Pédinielli**

à 20h30

Cinéma Jean Marais

« **Libre** » de Michel Toesca

Ce film raconte le combat de Cédric Herrou pour venir en aide aux migrants dans la vallée de la Roya située à la frontière avec l'Italie, thème que l'autrice a abordé dans son livre « Après les chiens »

- Tarifs habituels





LES ANIMÉS #08

Pour découvrir le cinéma d'animation autrement.

Les Animés reviennent à Aucamville pour faire rêver petits et grands du 10 au 14 octobre.

Jeudi 12 octobre

> 14 h à 16 h 30 - Formation

"Savoir parler d'animation", en partenariat avec l'AFCA et Cinéphilae. À destination des exploitants et médiateurs culturels qui souhaitent développer leur connaissance sur le cinéma d'animation.

- Entrée libre sur réservation

> 16 h 45 à 18 h 30

Projection et présentation de films d'Occitanie

- Entrée libre

> 20 h 30 - Projection

Mars Express (science fiction) en avant-première.

Vendredi 13 octobre

Rencontres professionnelles

- Tout public - entrée libre

> **Masterclass** avec professionnels, artistes et chercheurs.

> « **Work in progress** » : film d'animation en cours de réalisation

> « **En salle** » : productions régionales en salle présentées par leurs créateurs et producteurs.

> 20 h 30 - Soirée de clôture

Programmation en cours

Samedi 14 octobre à 15 h 30

Projection

Pour les 3 à 7 ans, accompagnée du film réalisé en ateliers scolaires et centre de loisirs au cours de la semaine.

Mais aussi...

> **ATELIERS** >> en milieu scolaire et centre de loisirs

> **EXPOSITION "Black Box"** >> « mini-ateliers d'artistes en présence des réalisateurs et réalisatrices au cinéma Jean Marais

> **LE LIVRE S'ANIME** >> Exposition "Oh qu'est-ce que c'est ?" du livre au film, les secrets de fabrication d'un film en stop motion à la Médiathèque Luciano Sandron

> **PROJECTIONS SCOLAIRES** >> Courts et longs métrages pour tout-petits, jeune public et ados.

Les Animés sont organisés par l'association EIDOS, en partenariat avec la mairie d'Aucamville, les Cinés de Cocagne, et avec le soutien de l'ISCID (Université Toulouse Jean Jaurès).

> Programme complet et horaires sur le site internet de la ville courant septembre.

> Réservation conseillée :
infos@cinesdecocagnes.com /
09 64 41 55 12

- Plus d'infos : lesanimés.fr

Suite ►



LES CINÉS DE COCAGNE

INFOS 09 64 41 55 12

Réservation et paiement en ligne

infos@lescinesdecocagne.com

www.lescinesdecocagne.com

CINÉMA JEAN MARAIS*

14 SÉANCES PAR SEMAINE
séances supplémentaires pendant les vacances scolaires

Tarifs : 6,80 € / 5,50 € / 4 €

Carte abonnement 40 € pour 8 entrées (soit 5 € coût unitaire)

Tarif réduit pour TOUS les lundis

Parking gratuit / Espace détente (boissons et confiseries)

* La salle de cinéma Jean Marais est un équipement de la ville d'Aucamville exploité par la société « Les Cinés de cocagne »



...



SORTIES CULTUR'BUS

Samedi 7 octobre à 18 h 30

Théâtre de la Cité - À partir de 8 ans

« **Falaise** » de la Cie Baro d'evol

L'humain résistera-t-il à sa chute ? Dans ce spectacle mêlant cirque, danse, musique et théâtre, les personnages et les corps tombent, se rattrapent, cherchent la lumière.

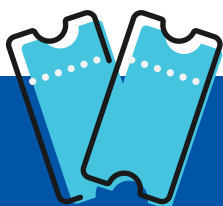
"Le spectacle de la compagnie Baro d'evol est un délice pour les yeux et une réelle performance physique pour les acteurs - RTBF".

En partenariat avec les mairies de Fonbeauzard et Launaguet.

> Réservation obligatoire auprès du service culture du 4 au 26 septembre

> Durée: 1 h 35 / départ en bus à 17 h 30

• Tarifs : 16 € / 12 € (étudiants, - de 28 ans, personnes en recherche d'emploi, personnes en situation de handicap).



OPÉRATION CINÉMA JEAN MARAIS TICKETS SUSPENDUS

Nous souhaitons relancer l'action des Tickets suspendus restée inactive (ou presque) durant la période du covid ainsi qu'à la reprise. Vos dons permettent de créer des places aux plus démunis d'entre nous, pour leur offrir un accès au 7^{ème} art.

1 > Récolte

Du plus petit au plus grand don sera récolté lors de votre passage au cinéma.

2 > Tickets

Lors de chaque 4,50 € récolté, un ticket suspendu est créé.

3 > Cinéma

Partagez un moment culturel !

4 > Merci

Grâce à vous, les tickets sont remis au CCAS ou à une association partenaire qui les distribue aux personnes dans le besoin.

PROJECTION

Lundi 16 octobre, 2 films:

Cesária Évora, la diva aux pieds nus un documentaire de Ana Sofia Fonseca - 1 h 34

Cesária Évora, artiste de renommée mondiale se voit consacrer un nouveau documentaire intime. Avec des images inédites et des aperçus de la vie de la chanteuse, le film retrace les luttes et le succès de la "Diva aux pieds nus". De la pauvreté à la célébrité, pour Cesária Évora il n'y a qu'une voie: la liberté.

• Repas : auberge espagnole entre les deux projections.

À contretemps de Juan Diego Botto avec Pénélope Cruz - 1 h 43

Avocat aux fortes convictions sociales, Rafa a jusqu'à minuit pour retrouver la mère d'une fillette laissée seule dans un logement insalubre. À défaut, la police placera la petite en foyer. Dans sa course contre la montre, Rafa croise la route d'Azucena, une femme injustement menacée d'expulsion, et qui pour s'en sortir, tente de provoquer une révolte citoyenne. Alors que les heures défilent implacablement pour ces deux âmes en lutte, Madrid devient le lieu de toutes les colères...

PLAN VÉLO ET NOMME TON QUARTIER

Dimanche 22 octobre 10 h à 12 h

Présence sur le marché

Venez rencontrer vos élus et poser vos questions sur ces grandes consultations.

Naissances

VENTOLINI Anaë ALLOUETTE Nolan
04/05/2023 09/06/2023

FLORES Giovanni BALTHAZAR Lilou
08/05/2023 12/06/2023

DIALLO Maëna SOUMAH Prince
13/05/2023 16/06/2023

MANFRIN Corentin BOUAB Ilian
25/05/2023 22/06/2023

LOURMIERES Tom BOËTÉ Zyha
29/05/2023 24/06/2023

DELASSUS Alice
02/06/2023

Pacs

BUGY Andréas et MORTESSAGNE Laura JEAN-MARIE Clémence et CHAN-CHUN-LUN Anne Sophie
09/05/2023 25/05/2023

LECLERC Yannick et BOGALHO Jessica
12/05/2023

Mariages

CORTES Luca et THIN Aglaé KHAMMESSI Mohamed et BEN MOUSSA Karima
26/05/2023 17/06/2023

ROS Nicolas et MORAZ Karen MIQUEL Sébastien et PERIES Isabelle
03/06/2023 24/06/2023

SAULIERES Patrice et SANTAMARIA Claudia
10/06/2023

Décès

FIORENZA Silvestre DERRAR Benchaa
06/05/2023 27/05/2023

REY Yvonne épouse RALLO BEZZAZ Rihana
12/05/2023 27/05/2023

CASTAGNA Claudette épouse DOS SANTOS
23/05/2023

/ Infos pratiques /

Horaires Mairie

ACCUEIL, ÉTAT CIVIL ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Place Jean Bazerque - Tél. 05 62 75 94 94
mairie@ville-aucamville.fr
www.ville-aucamville.fr

Du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 45 - 17 h 30

ASTREINTES URGENCES : 06 88 20 78 17

Réservation de salles

vie.associative@ville-aucamville.fr
Mairie place Jean-Bazerque
05 62 75 94 94

Accueil physique le mardi de 9 h à 11 h
et le jeudi de 9 h à 10 h sur rendez-vous
Accueil Tél. : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h

Éducation-Jeunesse

ALSH, ALAE, RESTAURATION SCOLAIRE...

Le guichet unique Éducation- Jeunesse
est situé au centre de loisirs

Tél. 05 61 37 10 14

education.jeunesse@ville-aucamville.fr

Période scolaire :

Lundi : 9 h - 12 h/14 h - 18 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h/16 h - 18 h 30

Jeudi : 14 h - 18 h

Vendredi : 9 h - 12 h

Vacances scolaires :

Lundi : 9 h - 12 h/16 h 45 - 18 h 30

Mercredi : 9 h - 9 h 45 /16 h 45 - 18 h 30

Jeudi : 9 h - 9 h 45 /16 h 45 - 18 h 30

Vendredi : 9 h - 9 h 45

Le Guichet Unique est FERMÉ LE MARDI

Petite Enfance

Bureau de pré-inscription :

Relais Petite Enfance

197 route de Fronton à Aucamville

Tél. 05 62 10 77 89

mp.soumarmon@ville-aucamville.fr

Sur rendez-vous le lundi de 13 h à 18 h 30

Relais Petite Enfance : Tél. 05 61 70 64 97

Sur rendez-vous les après-midi de 14 h à 17 h 30

Direction de l'Aménagement, l'Urbanisme et l'Environnement

ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE
DÉSORMAIS EN MAIRIE

Finances publiques

1 rue Salgareda CS 70015

31141 Saint Alban CEDEX - 05 62 75 35 27

sip.saint-alban@dgifp.finances.gouv.fr

Lundi et mardi : de 08 h 30 à 12 h,
de 13 h 30 à 16 h

Jeudi : de 08 h 30 à 12 h, de 13 h 30 à 16 h
exclusivement sur rdv de 13 h 30 à 16 h

Fermé le vendredi

Infos et aides sur www.impots.gouv.fr

Infos & dépannage 24 h / 24

EAU POTABLE VEOLIA EAU

05 61 80 09 02

EAUX USÉES / EAUX PLUVIALES

EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE

05 61 20 12 01 (PRIX D'UN APPEL LOCAL)

URGENCE SÉCURITÉ GAZ (24 H/24 ET 7J/7)

08 00 47 33 33 (SERVICE ET APPEL GRATUIT)

URGENCE SÉCURITÉ ÉLECTRICITÉ

(24 H/24 ET 7J/7) 09 72 67 50 31

Santé

RESOGARDES (PHARMACIES DE GARDE) :

32 37

ALLÔ DOCTEUR CONSULTATION LE SOIR,
WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS : 39 66

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

CONJUGALES : 3919

ACCESSIBLE 24 H/24 ET 7J/7

Social

CONCILIATION DE JUSTICE

Permanences de M. Borry

le 14, 28 septembre, 12 et 26 octobre

de 14 h à 16 h.

Tél. 05 62 75 94 94 - RDC Mairie - salle des

mariages SANS RENDEZ-VOUS

CCAS

3 rue des Écoles - Tél. 05 34 27 03 58

ccas@ville-aucamville.fr

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

lundi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Accueil physique sur RDV uniquement

POINT D'ACCUEIL CAF

ANTENNE DE SAINT-ALBAN

Sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis.

via le site de la CAF : rubrique Contacter ma Caf/

Demander un rendez-vous

ou par téléphone au 0810 25 31 10

(0,06 €/min + prix d'un appel local)

Police municipale

8 rue des Écoles - Tél. : 06 71 83 53 00

police.municipale@ville-aucamville.fr

Joignable du lundi au vendredi : 8 h - 20 h

Soir et week-end : contactez la gendarmerie : 17

ou l'élu de permanence : 06 88 20 78 17

Déchets

TOULOUSE MÉTROPOLE INTERVENTION

0 800 201 440

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ORDURES MÉNAGÈRES

Secteur 1 : mardi / Secteur 2 : vendredi

COLLECTE SÉLECTIVE (BAC BLEU)

Mercredis 13 et 27 septembre

et 11 et 25 octobre

sur l'ensemble de la commune

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Lundi 4 et 18 septembre et 2, 16 et 30 octobre

sur l'ensemble de la commune

sans rendez-vous.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

48 H À L'AVANCE MINIMUM, HORS WEEK-END

Lundis 18 septembre et 16 octobre

sur l'ensemble de la commune.

ATTENTION : seuls les encombrants des
personnes inscrites seront ramassés.

ENCOMBRANTS

PRISE DE RENDEZ-VOUS AU TÉL.

0 800 201 440

APPEL GRATUIT

Du lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h 30

/ 13 h 30 à 17 h ou

INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

<https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/>

Créez votre compte usager et programmez

vos collectes !

Le calendrier de collecte des déchets
est disponible sur le site internet de la ville.



Espace économie emploi

ecoemploi@ville-aucamville.fr

Tél. : 06 22 76 83 35

Accueil sur RDV

Conseiller numérique

conseiller.numerique@ville-aucamville.fr

Tél. : 06 10 89 53 08

Permanences à la médiathèque les mercredis

matins de 9h30 à 12h30

et vendredis après-midi de 14 h 30 à 16 h.

Sur rdv le reste de la semaine.

COMPOSTER

à la maison

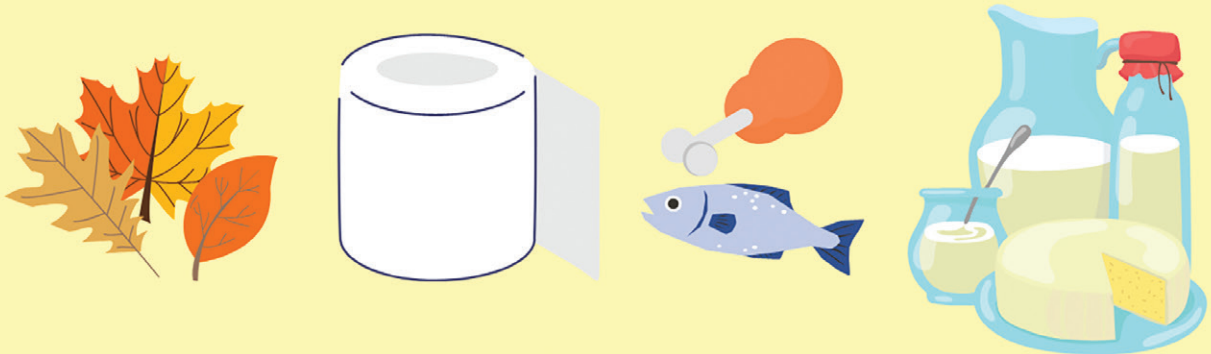
c'est facile !

JE METS:



**RESTE DE REPAS - RESTE ET ÉPLUCHURES DE FRUITS
ET LÉGUMES - FLEUR FANÉE**

JE METS EN PETITE QUANTITÉ:



**FEUILLES MORTES - SERVIETTE EN PAPIER - LAITAGE -
RESTE DE VIANDE ET POISSON**

JE NE METS PAS :



AGRUME - BANANE - EMBALLAGES - COQUILLAGES